

### *Les haies brise-vent*



*La haie brise-vent est aujourd'hui le moteur du renouvellement du bocage. Sur le département de la Manche 1 000 km de haies brise-vent ont été installées avec le soutien du Conseil Général, de l'Etat du Parc Naturel Régional ou de la Chambres d'Agriculture de la Manche. La réfection des haies existantes pour en faire d'excellents brise-vent obtient également des résultats intéressants. La reconstitution du bocage à ormes, avec le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin en est le meilleur exemple. Sur le département de la Manche, 125.000 plants sont mis en place, en moyenne tous les ans, au cours de la saison.*

*Une enquête réalisée par la D.D.A.F. dans la Manche, en 1995, confirme cet intérêt. Les planteurs mettent en avant le rôle de protection des haies à 58 %. Ils plantent aussi pour le cadre de vie à 30 % et seulement à 12 % pour le bois.*

### *Des brise-vent pourquoi ?*

---

Contre les vents nuisibles : dans notre région, caractérisée par la proximité de la mer, toutes les expositions sont, à un moment donné, confrontées au vent. On se protège alors contre sa force, sa violence ou contre le froid et le dessèchement.

Les animaux en pâture, les bâtiments mais aussi les hommes se protègent du vent.

On installe aussi des brise-vent pour lutter contre :

- l'érosion éolienne,
- la verse des cultures, la lacération des feuilles,
- le volage des semences et la dispersion des produits phytosanitaires dans les zones légumières,
- le trouble de la pollinisation dans les vergers,
- l'altération des jeunes pousses en arboriculture et plantation forestière,
- les embruns salés,
- l'évapotranspiration,
- la qualité de l'eau, la diversité de la flore et de la faune ainsi que la lutte intégrée dans les vergers sont également des motivations pour planter des brise-vent.



# Les caractéristiques des brise-vent

---

L'efficacité d'un brise-vent dépend de :

- ⇒ **Sa perméabilité** : un bon brise-vent est un filtre, sa perméabilité détermine son efficacité. Elle dépend de sa composition (feuillus/persistant ou arbre/arbuste) et de l'entretien (avec arbuste ramifié ou non).
- ⇒ **Sa hauteur** : détermine la surface protégée.
- ⇒ **Sa largeur** : pour un effet brise-vent, une largeur minimum homogène est nécessaire.
- ⇒ **Son épaisseur** : le comportement du vent est différent dans les bandes boisées. La protection est démultipliée sans en avoir ses inconvénients : c'est le brise-vent idéal.
- ⇒ **Sa position topographique** : la position idéale est le sommet de colline, cette position augmente la portée du brise-vent.
- ⇒ **L'orientation** : doit faire front aux vents à combattre. Elle détermine aussi l'ombre et par là même, la concurrence du brise-vent sur les cultures.
- ⇒ **L'effet maillage** : l'agencement des formations boisées entre elles et le maillage bocager influent sur le climat de la parcelle, mais aussi sur le climat régional.

Un brise-vent ne freine pas seulement l'air au niveau du sol, il crée un sillage vertical. Lorsque le vent rencontre un ensemble bocager, il est ralenti en altitude. Le bocage joue un rôle tampon, il limite des variations extrêmes du climat (les températures moyennes et pluviométrie sont augmentées. La précocité des cultures est améliorée).

A l'échelle de la parcelle, l'INRA a démontré en 1970, l'augmentation des rendements sur des cultures réputées souffrir de la concurrence des haies. Si la taille des parcelles est suffisante, les baisses de rendements observées le long des haies (sur 1 hauteur du brise-vent : baisse de 75 % du rendement) est au moins compensée par l'augmentation du rendement sur la majeure partie du champ (située entre 1 hauteur et 10 hauteurs, le rendement est augmenté de 20 %).

# Les types de brise-vent

---

- ⇒ **Les haies futaies** : composées d'une strate d'arbres serrés, traditionnellement, les arbres sont émondés. Il en résulte un bon brise-vent, mais une production de bois de médiocre qualité.
- ⇒ **Les haies de taillis** : composées d'espèces à fort potentiel de rejets (frêne, châtaignier, chêne) c'est un excellent brise-vent et un gros producteur de bois de chauffage.
- ⇒ **Les haies d'arbuste** : rarement libres, les haies sont taillées sur trois faces, elles souffrent aujourd'hui de l'épareuse. Il s'agit plus d'une clôture que d'un véritable brise-vent. Ce type de haie permet avec le talus d'être le premier rempart contre le vent sur la côte.
- ⇒ **Les haies complexes** : à deux ou trois strates, avec des associations d'essences, arbustes bas, arbustes hauts, arbres et cépées, sur une ou plusieurs lignes. C'est le brise-vent moderne qui cumule les fonctions environnementales et qui peut produire du bois de qualité.

# La formation d'une haie brise-vent

---

## A partir d'une jeune plantation

C'est surtout la formation des arbustes qui permettra d'obtenir un brise-vent homogène, bien fourni à la base. Sans cette formation, les arbustes grossissent, font du bois et se dégarnissent du pied. La taille après une saison de végétation est capitale. Elle doit être sévère pour les espèces à feuillage caduque. Les essences destinées à faire le taillis sont recépées et les arbustes bas sont rabattus de la moitié de leur longueur.

L'année suivante, la taille des arbustes bas est renouvelée sur la moitié de la pousse de l'année. Ensuite, la taille se limite à la formation des arbres pour l'obtention des arbres de haut-jet qui donneront la hauteur du brise-vent et les bois d'œuvre. La taille de maintien du brise-vent sera réalisé tous les 5 à 8 ans. Cette taille latérale ramènera le brise-vent dans son emprise et favorisera la ramification des branches pour former le rideau étroit bien fourni qui caractérise les brise-vent.



## A partir des haies existantes

Un des problèmes de notre réseau de haies bocagères est son mitage. La fonction brise-vent est alors affectée. L'incidence la plus visible est sans doute la verse des céréales aux endroits où le vent est accéléré. La solution : travailler la haie avec un lamier de scie pour favoriser la ramification dans le sens de la haie, récolter les bois mûrs et faire de la place pour l'installation de nouveaux arbustes. Les haies et talus existants sont souvent peu accessibles et ils constituent un milieu défavorable à la reprise des plants. Mais, il est possible d'envisager la régénération naturelle. Cette solution est peu utilisée car elle nécessite un suivi régulier (donc du temps) et un relâchement de l'entretien.

En effet, l'apparition de semis se fait d'autant mieux qu'ils seront à l'abri (non pas étouffés) des épineux et de la ronce. Une fois les semis obtenus, ceux-ci seront dégagés et éventuellement taillés. Si la régénération ne se fait pas alors, il est toujours possible de faire une plantation qui commencera par un enrichissement du substrat.